

Volumen 1 - Número 2 - Abril/Junio 2015

REVISTA

Ciencias de la Documentación

ISSN 0719-5753

Portada: Felipe Maximiliano Estay Guerrero

221 B

WEB SCIENCES

221 B WEB SCIENCES

SANTIAGO — CHILE

CUERPO DIRECTIVO

Directora
Carolina Cabezas Cáceres
221 B WS, Chile

Subdirectores
Rebeca Yáñez Fuentes
Eugenio Bustos Ruz
221 B WS, Chile

Editor
Juan Guillermo Estay Sepúlveda
221 B WS, Chile

Relaciones Pública e Internacional
Héctor Garate Wamparo
CEPU - ICAT, Chile

Cuerpo Asistente

Traductora: Inglés – Francés
Ilia Zamora Peña
Asesorías 221 B, Chile

Traductora: Portugués
Elaine Cristina Pereira Menegón
Asesorías 221 B, Chile

Traductora: Italiano
Cecilia Beatriz Alba de Peralta
Asesorías 221 B, Chile

Traductora: Sueco
Per-Anders Gröndahl
Asesorías 221 B, Chile

Portada
Felipe Maximiliano Estay Guerrero
Asesorías 221 B, Chile

COMITÉ EDITORIAL

Dra. Kátia Bethânia Melo de Souza
Universidade de Brasília – UNB, Brasil

Dr. Carlos Blaya Perez
Universidade Federal de Santa María, Brasil

Ph. D. France Bouthillier
MgGill University, Canadá

Dr. Juan Escobedo Romero
Universidad Autónoma de San Luis de
Potosí, México

Dr. Jorge Espino Sánchez
Escuela Nacional de Archiveros, Perú

Dra. Patricia Hernández Salazar
Universidad Nacional Autónoma de México,
México

Dra. Trudy Huskamp Peterson
Certified Archivist Washington D. C., Estados
Unidos

Dr. Luis Fernando Jaén García
Universidad de Costa Rica, Costa Rica

Dra. Elmira Luzia Melo Soares Simeão
Universidade de Brasília, Brasil

Lic. Beatriz Montoya Valenzuela
Pontificia Universidad Católica del Perú, Perú

Mg. Liliana Patiño
Archiveros Red Social, Argentina

Dr. André Porto Ancona Lopez
Universidade de Brasília, Brasil

Dra. Glaucia Vieira Ramos Konrad
Universidad Federal de Santa María, Brasil

Dra. Perla Olivia Rodríguez Reséndiz
Universidad Nacional Autónoma de México,
México

COMITÉ CIENTÍFICO INTERNACIONAL

Dr. Héctor Guillermo Alfaro López

Universidad Nacional Autónoma de México,
México

Dr. Eugenio Bustos Ruz

Asociación de Archiveros de Chile, Chile

Ph. D. Juan R. Coca

Universidad de Valladolid, España

Dr. Martino Contu

Universitá Degli Studi di Sassari, Italia

Dr. Carlos Tulio Da Silva Medeiros

Instituto Federal Sul-rio-grandense, Brasil

Dr. José Ramón Cruz Mundet

Universidad Carlos III, España

Dr. Andrés Di Masso Tarditti

Universidad de Barcelona, España

Dra. Luciana Duranti

University of British Columbia, Canadá

Dr. Allen Foster

University of Aberystwyth, Reino Unido

Dra. Manuela Garau

Universidad de Cagliari, Italia

Dra. Marcia H. T. de Figueredo Lima

Universidad Federal Fluminense, Brasil

Dra. Rosana López Carreño

Universidad de Murcia, España

Dr. José López Yepes

Universidad Complutense de Madrid, España

Dr. Miguel Angel Márdero Arellano

Instituto Brasileiro de Informação em Ciência
e Tecnologia, Brasil

Lic. María Auxiliadora Martín Gallardo

Fundación Cs. de la Documentación, España

Dra. María del Carmen Mastropiero

Archivos Privados Organizados, Argentina

Dr. Andrea Mutolo

Universidad Autónoma de la Ciudad de
México, México

Mg. Luis Oporto Ordoñez

Director Biblioteca Nacional y Archivo
Histórico de la Asamblea Legislativa
Plurinacional de Bolivia, Bolivia
Universidad San Andrés, Bolivia

Dr. Alejandro Parada

Universidad de Buenos Aires, Argentina

Dra. Gloria Ponjuán Dante

Universidad de La Habana, Cuba

Dra. Luz Marina Quiroga

University of Hawaii, Estados Unidos

Dr. Miguel Ángel Rendón Rojas

Universidad Nacional Autónoma de México,
México

Dra. Fernanda Ribeiro

Universidade do Porto, Portugal

Mg. Julio Santillán Aldana

Universidade de Brasília, Brasil

Dra. Anna Szlejcher

Universidad Nacional de Córdoba, Argentina

Dra. Ludmila Tikhnova

Russian State Library, Federación Rusa



221 B
WEB SCIENCES

Indización

Revista Ciencias de la Documentación, se encuentra indizada en:



MIAR 2015
Live



CONCEPTION ET PERCEPTION DES ARCHIVES PRIVÉES EN FRANCE

CONCEPTION AND PERCEPTION OF PRIVATE FILES IN FRANCE

Mg. Karin Ballesteros

Université Picardie Jules Verne, Francia

karinballesteros@gmail.com

Fecha de Recepción: 10 de marzo de 2015 – **Fecha de Aceptación:** 01 de abril de 2015

Résumé

Depuis quelques années, je sais que l'étude des archives d'entreprises représente un nouvel espace de travail pour les archivistes. C'est aussi une nouvelle source pour les chercheurs. Il est aisé de remarquer que ces archives ont finalement été mises longtemps de côté.

L'encadrement des archives privées a été l'objet d'une longue réflexion et mise en place, l'aspect public ayant accaparé longtemps la définition même des archives. Aujourd'hui, alors que les archives d'entreprise suscitent la curiosité des chercheurs et représentent de nouvelles opportunités pour les archivistes, il est important de s'interroger sur la conception et la perception des politiques d'archives en entreprise.

Des mots clés

Archives privées – Histoire - Entreprises

Resumen

Desde hace algunos años, se sabe que el estudio de archivos representa un espacio nuevo de trabajo para los archivistas. Es también una nueva área para los investigadores, después de muchos años en los que los archivos fueron dejados de lado.

Para comprender los archivos privados es necesaria una reflexión acuciosa, ya que el aspecto público de archivo acapara desde hace mucho tiempo la definición en si misma. Hoy, los archivos de empresa suscitan la curiosidad de los investigadores y representan nuevas oportunidades para los archiveros, por lo que es importante interrogarse sobre la concepción y la percepción de las políticas de archivos en empresas.

Palabras Claves

Archiveos privados – Historia – Trabajo en Archivos

De l'émergence de la notion d'archives privées à la création de services d'archives en entreprise

Dès 1926, Charles Schmidt, inspecteur général des bibliothèques et des archives, met en place le versement de quelques fonds d'archives d'entreprises dans les dépôts d'archives publics. En 1931, une circulaire du ministère de l'Instruction publique indique que les archives départementales doivent se rendre dans les établissements en liquidation pour prélever des papiers proposés à la vente ou à la destruction. Cette circulaire a été créée dans un intérêt historique, le but étant de sauvegarder le patrimoine des entreprises locales.

Charles Braibant, en tant que directeur des Archives de France, met sur pied en 1949 une section des archives privées et économiques et du microfilm aux Archives Nationales dirigée par Bertrand Gille, conservateur et historien de l'économie et des techniques. Cette section était alors chargée de recueillir les versements d'archives des entreprises, afin de les classer et de les communiquer aux lecteurs. Dans le même temps, un comité de sauvegarde des archives économiques constitué de hauts fonctionnaires et de personnalités éminentes dans le domaine industriel, commercial et universitaire fût créé pour apporter des réflexions nouvelles sur la place des archives dans les entreprises. L'objectif était aussi de sensibiliser les entreprises à la conservation de leurs archives et de favoriser les dons ou dépôts auprès des services d'archives publics. Au niveau local, des enquêtes ont été menées par les Archives Départementales pour recenser les fonds d'archives économiques présents au sein des différents départements français. Finalement, c'est en 1973, lors du congrès national des archivistes tenu en 1973 à Paris, que le thème: «archives privées et économiques» est réellement abordé au sein du milieu archivistique.

Suite à la seconde guerre mondiale et au mouvement de nationalisation d'entreprises, les archives privées sont, à partir de 1949, une nouvelle préoccupation au sein de la sphère archivistique. Le comité des archives économiques issu des Archives Nationales a travaillé sur la préservation des archives d'entreprises. Ce comité a été chargé de sensibiliser les entreprises à la conservation de leurs archives. Pour préserver les archives privées, le comité a incité les entreprises à déposer ou faire un don d'archives auprès de centres publics d'archives nationales ou territoriales. Aujourd'hui la seule obligation des entreprises est de conserver ces documents au titre de ses devoirs légaux, fiscaux et personnels. Selon la définition d'Archives, il y a une tendance à penser que les documents des entreprises privées sont exemptés de la réglementation en vigueur du point de vue archivistique et donc qu'il n'y a pas de règles ou de lois exigeant de conserver des documents administratifs. C'est une erreur parce que même si l'obligation légale de déposer les documents dans les archives nationales ou départementales selon la zone géographique n'existe pas, il est nécessaire de les garder pour les vérifications ultérieures. La page service-public.fr indique tous les délais minimum de conservation des archives d'entreprise. Le Premier ministre, à travers le site service-public.fr donne la clé pour la conservation des archives de entreprise :

«Tout document émis ou reçu par une entreprise dans l'exercice de son activité doit être conservé pendant certaines durées minimales (même si rien n'empêche l'entreprise de l'archiver plus longtemps, sauf s'il contient des données personnelles). Ces délais de prescription (induits par les délais de reprise de l'administration, délais pendant lesquels elle peut

mener de contrôles a posteriori) varient en fonction de la nature des papiers à conserver et des obligations légales qui s'y rapportent.»¹

Les Archives Nationales et les Archives Départementales incitent généralement les entreprises à faire don de leurs archives, qui sont d'un grand intérêt historique pour la recherche. Cet encouragement est prévu par l'article L212-15 du code du Patrimoine: «les archives privées qui présentent pour des raisons historiques un intérêt public peuvent être classées comme archives historiques, sur proposition de l'administration des archives, par l'autorité administrative». Néanmoins, les entreprises restent propriétaire des archives, mais des clauses sont signées avec l'organisme d'accueil pour règlementer ce dépôt. L'article L212-17 du code du patrimoine ajoute que: «à défaut du consentement du propriétaire, le classement d'archives privées peut être prononcé d'office par décret sur avis conforme du Conseil d'Etat». Cette disposition supplémentaire peut protéger un fonds d'archives en cas de refus de dépôt par son propriétaire.

Les Archives Nationales du Monde du Travail (ANMT) ont été inaugurées en octobre 1993 à Roubaix et ont pour mission de collecter, de traiter, de conserver et de mettre à la disposition du public les fonds d'archives dits «du monde du travail». Depuis le 31 décembre 2006, c'est devenu un service à compétence nationale. Dans contexte culturel favorable à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine industriel (1970-1980), d'autres institutions similaires furent mises en place comme la cité des sciences et de l'industrie au parc de La Villette, le centre de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI), mais aussi la cellule «Patrimoine industriel» dans le service de l'Inventaire des monuments et richesses artistiques de la France (janvier 1983). L'archéologie industrielle prend un certain essor et participe à la sauvegarde de ce patrimoine économique.

Le patrimoine industriel suscite l'intérêt des chercheurs. L'histoire économique et l'histoire des entreprises françaises sont des nouveaux sujets de recherche. La France s'appuie sur le modèle américain de «la Business history». De nouveaux travaux d'historiens sont consacrés aux entreprises, les archives d'entreprises en sont la base. L'ouverture de ces archives a permis de développer l'histoire économique, technique, sociale et conforte la place historique de l'Industrie.

La première entreprise en France à se doter d'un service d'archives et d'un archiviste est la société Saint-Gobain. Maurice Hamon, archiviste paléographe, a été recruté en 1973 au sein de cette société. Ce recrutement est intervenu trois ans après la fusion de Saint-Gobain, fondée par Colbert au XVIIème siècle, avec Pont-à-Mousson, créé au XIXe siècle. Ce centre d'archives a ouvert ses portes en 1983. Le premier objectif de cette ouverture est de valoriser d'une manière générale le patrimoine de l'entreprise. Néanmoins, le service d'archives a permis d'utiliser les archives pour créer des sessions de formation des cadres nouvellement arrivées au sein de la compagnie. Cette action a permis aux salariés de mieux connaître l'histoire de leur entreprise et de prendre conscience de l'importance des archives, dont la mise en valeur leur a permis aussi d'en rationaliser l'utilisation. Par exemple, la création de nouveaux documents déjà présents dans les archives peut être désormais évitée.

Dès 1995, l'entreprise Luis Vuitton ouvre un centre d'archives historiques au Mans qui a vocation à rassembler l'ensemble des archives historiques de l'entreprise, à l'exception des dossiers du personnel. Le Centre conserve 25 kilomètres linéaires de

¹ Site web: <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F10029.xhtml>.

documents patrimoniaux, ainsi que 5 kilomètres linéaires de documentation historique (ouvrages, revues, articles). Puis en 2007, l'entreprise s'est dotée de son service de patrimoine.

Les archives des entreprises multinationales sont largement différentes des archives d'entreprises nationales. Elles opèrent dans les pays où sont implantées leurs entreprises et sont soumises à différentes lois et règlements nationaux et internationaux. De plus, la tenue des archives et des pratiques d'archivage diffère de pays à pays. L'archiviste d'une entreprise multinationale est donc face à un véritable défi en matière de gestion des archives. Sans compter que les archives des entreprises multinationales sont d'une grande valeur historique et sociale. En effet, pour Ineke Deserno, archiviste et chercheuse à l'Université de Monash en Australie, les archives «jouent un rôle essentiel dans la formation de la mémoire institutionnelle».

Il n'a pas de doute, les archives servent les besoins de l'entreprise. Mais comment faire pour sauvegarder ces archives avec différentes lois? L'absence d'un cadre régulateur est un facteur important, et il n'existe aucune régulation nationale ni internationale qui confère par mandat les entreprises internationales à fournir l'accès à leurs documents historiques ou courants. Chaque entreprise doit se guider conformément à la législation du pays où elle stocke la documentation. Un exemple est le pétrolier Total, qui garde sa documentation électronique en France en établissant des méthodes rigoureuses de sécurité pour que celle-ci soit stockée dans le Cloud et ne puisse pas sortir du territoire français et tomber sur d'autres législations d'accès.

Comment les entreprises conçoivent la gestion archives?

La sauvegarde de la documentation est sous la responsabilité de chaque entreprise. Qu'est-ce qui incite une entreprise à garder ses archives lorsque la durée d'utilité administrative est passée? Pourquoi choisir de conserver certains types de document? L'explication peut être étroitement liée à l'aspect juridique que prennent certains documents d'archives. Il y a un aspect patrimonial qui marque l'identification d'un produit, d'une marque ou bien d'une institution qui réactualise des produits déjà commercialisés dans le passé pour en créer de nouveaux.

Le service des archives de la Banque nationale populaire (BNP Paribas ou SEB) est rattaché au service de communication et a une direction chargée de la gestion des risques et de la réputation de la banque. Le service est conçu comme un outil de management et de cohésion sociale et, plus prosaïquement, il est au service de l'image de l'entreprise. Roger Nougaret, responsable du département Archives et Histoire du Groupe BNP Paribas, explique que sa « mission est notamment de renforcer l'image de la marque et le sentiment d'appartenance au groupe ». La BNP Paribas est dans un contexte d'expansion de la banque. Chaque salarié a donc une histoire à raconter, ce qui permet de construire la grande histoire de l'entreprise. De ce fait, la création d'un fonds d'archives recueille les archives orales de la Banque. «La saga de l'entreprise est importante pour créer un sentiment d'appartenance chez les salariés, il y a une relation intime entre l'histoire d'une entreprise et les éléments de culture de ses salariés»² estime Marc Lebailly, anthropologue et consultant du cabinet ACG.

² Liaisons Sociales Magazine. 31.

Les archives sont comme un patrimoine pour les entreprises. C'est un ensemble de biens. Les archives actives ou passives sont contrôlées par l'entreprise. Elles sont le résultat d'évènements passés à travers lesquelles il est possible d'obtenir des avantages sociaux pour les futures ventes. L'expérience des entreprises de luxe montre qu'elles recyclent constamment d'anciens modèles pour maintenir l'image de la marque existante. De même, la création d'un nouveau produit est basée bien souvent sur un symbole de la maison de couture.

Les efforts des entreprises sont différents en fonction de leurs capacités. Par exemple, l'entreprise Peugeot-Citroën conserve 3.5 km d'archives papiers, 13 000 affiches, 220 000 plans et 1.5 millions de photographies sous forme de négatifs, de plaques de verre. Par contre, Renault ne dispose pas d'archives écrites organisées, avec une dispersion de celles-ci dans différents bâtiments. L'entreprise tente tout de même de faire des efforts dans la valorisation de son patrimoine. En effet, a été créé un programme de valorisation du Patrimoine et de l'histoire de Renault. Ce programme recueille des témoignages d'anciens salariés et, à travers cette mémoire orale, elle constitue un patrimoine oral. Ces témoignages sont recueillis par Mme Lan Du Chastel, responsable des archives orales. L'enregistrement est réalisé à travers un système d'enregistrement audio sur support numérique. L'entretien de la responsable des archives orales est mené avec des artisans-créateurs, des clients, des fournisseurs, la famille Hermès et des cadres dirigeants. Ce travail a été fait par une ancienne salariée de la maison qui part à la retraite à la fin de l'année 2014. Celle-ci était chargée de recueillir et gérer les archives orales, et elle ne sera pas remplacée. C'est la chargée des archives papiers qui s'occupera de recueillir les archives orales. L'entreprise a donc décidé de consacrer moins de moyens et de temps à ce travail archivistique.

La préservation du patrimoine des entreprises comme Louis Vuitton et Hermès est une nécessité pour maintenir le lien de confiance qui règne entre la maison et les clients. Pour ce faire, des expositions contenant des objets anciens, photographies ou anciennes publicités, dont la qualité est associée aux nouveaux produits proposés à la vente, sont mises en place. La clientèle apprécie toujours toutes ces expositions. Elles renforcent l'image de la maison qui a acquis un savoir-faire artisanale unique. Elles rassurent les clients dans leurs achats, ils pensent acheter un produit qui n'est pas obsolète ni indémodable.

Dans d'autres secteurs, notamment pharmaceutiques, des entreprises comme Sanofi retiennent des informations pour combattre l'apparition de médicaments génériques. La traçabilité de l'élaboration de leurs produits est une priorité, notamment en cas de litiges et contentieux avec les clients ou les salariés. Les médicaments génériques n'ont pas de marque mais les laboratoires conservent avec zèle leurs formules pour éviter tout litige avec des laboratoires concurrent.

Dans le domaine industriel, notamment de la métallurgie, Arcelor Mittal est une entreprise qui conserve 4,5 kilomètres linéaires d'archives historiques, et 19,6 kilomètres d'archives légales, où le chargé des archives, Nathalie Legrand-Voigard explique qu'«au moment des fusions, les entreprises ont besoin d'interroger leur mémoire et leurs archives légales. Les montages financiers imposent la construction de data rooms pour apporter toutes les informations nécessaires aux avocats»³.

³ Liaisons Sociales Magazine...

En 1997, le premier ministre français Alain Juppé a mis en place une mission d'étude sur la spoliation des biens de juif en France pendant l'occupation. Cette mission a été confiée à Jean Matteoli, ancien ministre du travail et de la participation dans les années 1979-1981 et président du Conseil économique et social entre 1987 et 1999. Dans le but de soigner la mémoire, la mission de Mattéoli était d'enquêter sur la spoliation des biens juifs. Elle se tournait notamment vers les grandes banques françaises afin de trouver les comptes des particuliers ou d'entreprises dépossédés. Les établissements bancaires conservent dans leurs archives un certain nombre de documents qui sont des sources complémentaires pour toute recherche relative aux comptes bancaires ou aux coffres forts. Le thème historique de la spoliation des juifs et surtout du régime de Vichy, reste encore aujourd'hui un thème à caractère sensible. Cette mission a été donc investie par des politiques au titre de la réparation.

Du point de vue des historiens et des chercheurs, les archives d'entreprises contiennent souvent des informations cachées au grand public. Mais du point de vue de ces sociétés privées, les archives d'entreprises contiennent des informations indispensables pour les bénéficiaires financiers des sociétés privées.

Elles sont également une source d'information pour les précédents industriels, commerciaux et juridiques élaborés par des salariés de l'entreprise. L'expérience acquise dans ces domaines, contenue dans ces archives, permet de faire gagner du temps, de l'investissement et de l'argent aux entreprises. Les documents d'archives sont aussi utilisés dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits dans le but de conquérir de nouveaux marchés. Par exemple, les brevets dans le secteur industriel sont systématiquement archivés, dans le but de protéger financièrement et moralement l'entreprise qui a mis en place un nouveau produit.

La société civile demande l'ouverture des archives privées, pour comprendre les actes des entreprises dans le domaine de l'environnement, mais aussi l'accès aux informations financières.

La création et l'entretien des archives d'entreprises est un défi actuellement. Les objectifs poursuivis sont l'efficacité dans la recherche d'information et la transparence dans le budget public pour des entreprises privées. Il est important de faire une bonne gestion des documents à partir du début du cycle de vie de façon à éviter des pertes de documents d'archives. La Section des Archives du monde du travail et des affaires de la CIA (Conseil International des Archives) a été créé en 2010 et a pour but d'aider à la conservation et à faciliter l'utilisation des archives du monde des affaires dans le monde. Cette section a promu et publié un rapport sur l'état des archives d'entreprises dans treize pays et développe des lignes directrices pour la gestion des archives d'entreprises multinationales. Cette section a envoyé un questionnaire à 202 entreprises; seulement 150 y ont répondu complètement.

De ce rapport résulte plusieurs réflexions. Les archives bancaires prennent plus d'ampleur dans les archives économiques. Il y a aussi une interaction entre pays et création de centre d'archives: plus un pays est développé, plus les entreprises investissent dans la gestion de leurs patrimoine écrit. De plus, les entreprises perçoivent la création de politique d'archivage comme un luxe. En règle générale, elles n'ont pas une vision de l'utilisation qu'elles peuvent faire de leurs archives. Les archivistes d'entreprises ont encore du mal à communiquer les archives aux chercheurs et généalogistes. Les entreprises ont du mal

encore à ouvrir les archives au public, par peur du vol de documents, et à cause du manque de personnel.

Dans certains cas, les archives économiques sont mises à la disposition du public. Par exemple, lorsque la compagnie est consciente de son impact sur l'histoire locale, nationale ou internationale; et comprend l'importance de l'histoire de sa marque sur la société. Des entreprises du milieu industriel alimentaire, telles que Coca-Cola, Nestlé et Kraft Foods, ont des services d'archives très développées et accessibles au public. Pour le 150^{ème} anniversaire de Nestlé, en 2016, la firme prévoit de créer un lieu de rencontre et de découvertes ludiques abordant tous les aspects de l'entreprise. Cet événement est destiné aussi bien aux familles, aux consommateurs, aux employés qu'à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'entreprise. Un projet d'exposition thématique est prévu. Il présentera les activités actuelles et futures de Nestlé en expliquant son rôle dans la société, sa contribution à la nutrition, à la santé et au bien-être. De plus, cette exposition doit normalement avoir un aspect historique puisque les visiteurs pourront découvrir aussi l'histoire de Nestlé, ainsi que des espaces réservés aux archives de l'entreprise.

Le centre d'archives de Peugeot-Citroën accueille et accompagne les chercheurs et historiens dans leurs travaux. Des inventaires sont mis en ligne et la sélection des documents à consulter peut s'effectuer depuis internet grâce à un portail de consultation. La valorisation de ce patrimoine se fait également par la réalisation d'expositions. Généralement les entreprises créent et conservent leurs archives pour sauvegarder et valoriser leur patrimoine, c'est-à-dire leur mémoire. Seules les entreprises sont gardiennes de leurs documents d'archives irremplaçables. Le service d'archive de Peugeot-Citroën a pour vocation de préserver et de valoriser le patrimoine historique du Groupe. Il participe à des campagnes de collecte, établit une politique de restauration, dirige des travaux de description et de classement et met ses fonds à disposition des chercheurs, historiens et collaborateurs.

L'attitude des entreprises face à leurs archives est paradoxale. Elles ont en général une vision utilitariste des archives. Sanofi est une entreprise qui a du mal à accepter l'intrusion des chercheurs dans ses archives, mais qui pourtant se dote d'un système d'archivage électronique mondial de pointe. Cet exemple montre que les archives appuient une marque, une culture d'entreprise, une gestion des risques juridiques. La mémoire des entreprises est vue surtout comme un outil de management.

Certaines entreprises s'intéressent fortement à la possibilité de créer un projet d'archivage qui permettra d'améliorer la compréhension et l'appréciation de sa propre histoire. Les programmes d'archives des entreprises sont souvent rattachés au département d'information publique ou de communication. L'histoire de l'entreprise est considérée parfois comme un outil pour la promotion de la réputation, de la marque et de l'image.

Les archives permettent de retracer l'histoire d'une entreprise. Cependant, elles ne sont pas toujours utilisées pour retracer une histoire objective. Certains éléments sont mis de côté, d'autres sont mis en avant. Françoise Bosman, directrice des Archives nationales du monde du travail (ANMT) explique que « mieux vaut que les entreprises ne s'intéressent pas trop près à leur histoire. Elles ont tendance à la sculpter à leur image ». Du point de vue de l'archiviste du secteur public, si les entreprises prennent

véritablement possession de leurs archives, elles peuvent par la suite déformer leur histoire, car elles n'ont pas un point de vue objectif.⁴

L'histoire est aussi une opportunité pour les archivistes et historiens. C'est un matériel actif et un gisement de ressources par la recherche historique. Jean Vasseur, consultant en communication et directeur du magazine *Histoire d'entreprises*, explique que : «l'histoire d'une entreprise est une aventure partagée, celle des femmes et des hommes qui y ont travaillé, ont partagé les mêmes us et coutumes, ont inventé des rites et une sémantique particulière. Tout cela constitue une culture interne». La pratique de l'histoire par l'entreprise est un moyen de rendre crédible ses valeurs.

Les Galeries Lafayette utilisent les archives pour la formation des équipes de vente, la réalisation d'expositions artistiques, mais aussi pour mener une réflexion sur l'identité de l'organisation (Marketing, expérience). L'accès aux archives d'une entreprise génère bien souvent un effet positif sur l'image publique de celle-ci. L'ouverture et la transparence sont indispensables pour maintenir la réputation et la crédibilité d'une entreprise.

Les maisons de luxe ont généralement une forte dimension historique et les marques comme Luis Vuitton et Hermès doivent une partie de leur succès actuel à leur aspect historique, qui est une facette largement construite et travaillée par ces maisons. Car, si ces maisons se perçoivent comme « familiale » ou bien « artisanale », elles ont pourtant toutes les facettes de grande firme internationale. En effet, l'idée de la pérennité de la maison est rassurante pour les clients, c'est comme une preuve de qualité, un argument de vente. Les grandes maisons de luxe ont donc tout intérêt à faire prévaloir auprès de leur clientèle cet aspect patrimonial et historique.

Clémentine Delafosse, ancienne élève du master Mata explique que « Les clients achètent ce produit parce qu'il a une histoire. Par exemple, les gens ne s'intéressent pas à la version remaniée du sac Alma de 1992 mais sont plus captivés par la forme originelle de 1940 »⁵. De la même façon Hermès vend beaucoup plus de sacs Kelly de la version originale que les dernières versions. Même si pour avoir accès à ce type de produit, il faut attendre sept mois. Lors d'opération de marketing et de vente, les entreprises utilisent très fréquemment les archives. Par exemple le carré avec l'ancien dessin de Brides de Gala.

L'objectif est d'élaborer de nouveaux produits et services mais en utilisant la continuité d'une mémoire consumériste ou d'un capital de confiance. Pour autant, est-il possible de dire que l'histoire et la mémoire d'une entreprise sont uniquement au service des opérations de marketing? Dans les grands groupes, il s'agit plutôt de gestion des risques ou de conservation du patrimoine technique et de l'expérience stratégique.

⁴ Liaisons Sociales Magazine...19

⁵ Clémentine Delafosse, L'utilité d'un service d'archives pour une entreprise (Amiens: Université Picardie Jules Verne, 2010), 50.

Conclusion

Les dirigeants d'entreprise sont encore sceptiques face aux politiques d'archivage. De plus, les salariés en charge des archives ne sont pas des professionnels de ce domaine. L'association des archivistes français et les Archives nationales proposent souvent des formations spécifiques ou bien qui reprennent les bases d'archivistique.

Les entreprises perçoivent les archives de manière générale comme des documents anciens. Les archives courantes sont ainsi souvent mises de côté. Les entreprises n'ont pas créé de réglementation sur la gestion de ses archives courantes. Chaque service gère comme il l'entend ses archives et, en cas de départ à la retraite d'un salarié, aucune règle n'a été mise en place pour protéger les archives qu'il a produites au cours de sa carrière.

L'ampleur que prend la gestion des archives en entreprise est encore très limitée. Pour les entreprises de luxe, le budget, les espaces de conservation, les moyens humains sont véritablement limités. L'intérêt des entreprises pour leurs archives est assez restreint. Et il se limite bien souvent à un aspect commercial ou bien de protection juridique. De ce fait, l'aspect patrimonial et historique est bien souvent mis de côté. Il n'y a pas une politique d'archivage en entreprise, mais bien des politiques, qui varient selon les entreprises et selon le regard qu'elles portent sur leur production d'archives. Il est tout de même possible de remarquer que l'aspect commercial, marketing et juridique est largement mis en avant.

Bibliographie

Ouvrages spécialisés:

Association des archivistes français. *Abrégé d'archivistique: Principes et pratiques du métier d'archivistique*, Paris, Association des archivistes français, 2012.

Ballesteros, Karin. *Conception et perception des politiques d'archives en entreprises*. Amiens, Université Picardie Jules Verne, 2014.

Delafosse, Clementine. *L'utilité d'un service d'archives pour une entreprise*. Amiens, Université Picardie Jules Verne, 2010.

Dent, Valeda. *International Council of Archives (ICA). Global Business Archives Benchmarking Analysis: A Follow-up Study*. International Council of Archives, 2010.

Articles

Bondue, Didier. «Les archives d'entreprise en France», *Revista Arhivelor*. Vol. 2, 2008, p 37-43.

Deserno, Ineke. "The value of international business archives: the importance of the archives of multinational companies in shaping cultural identity", *Archival Science*. Vol. 9, N° 3-4, p 215-225. 2009.

Febvre, Lucien et Schmidt, Charles. «L'organisation rationnelle des entreprises: les archives privées et l'histoire», *Annales d'histoire économique et sociale*, N° 5, p 64-66. 1930.

Geoffroy, Anne-Cécile. «Les entreprises ont la mémoire courte», *Liaisons sociales magazine*, p. 18-32. 2011.

Hamon, Maurice. «Les archives de l'entreprise : actif matériel et gisement de ressources», *La Gazette des archives*, N° 213, p. 17-27. 2009.

Schenkolewsky-Kroll, Silvia. "Archivos de empresas. De la Gestión documental a la investigación histórico-social en el siglo XXI". *Fuentes*, Vol. 6, N° 20, p. 5-10. 2012.

Timerson, Randall. «Archives and memory», *Archives and manuscripts*, Vol. 19, N° 3, p. 89-95. 2003.

Sites internet:

Guyard, Patricia. (13/06/2014) *Conférence Faites entrer votre entreprise dans l'histoire. Conservation et mise en valeur des archives industrielles*, [En ligne] Adresse URL http://www.horlogerie-comtoise.fr/docs/Archives_Industrielles.pdf

Quel sont les délais de conservation des documents pour les entreprises? (13/06/2014), [En ligne] Adresse URL <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F10029.xhtml>

Portal International Archivistique francophone, PIAF. www.piaf-archives.org/espace-formation/ Le service public de diffusion de droit www.legisfrance.gouv.fr

Para Citar este Artículo:

Ballesteros, Karin. Conception et perception des archives privées en France. *Rev. Cs. Doc.* Vol. 1. Num. 2. Abril-Junio (2015), ISSN 0719-5753, pp. 15-25.



Las opiniones, análisis y conclusiones del autor son de su responsabilidad y no necesariamente reflejan el pensamiento de la **Revista Ciencias de la Documentación**.

La reproducción parcial y/o total de este artículo debe hacerse con permiso de **Revista Ciencias de la Documentación**.